

**Sujet :** [INTERNET] Participation à l'enquête publique concernant le projet de carrière de marbre à Saint Lary

**De :**

**Date :** 25/02/2020 20:13

**Pour :** Enquête publique <pref-utilite-publique@ariege.gouv.fr>

Bernard Paumier

Bourdaous

Hameau d'Autrech

09800 Saint Lary

Madame Monsieur

J'habite le hameau d'Autrech commune de Saint Lary une grande partie de l'année.

En réponse à la proposition de participation à l'enquête publique sur le projet de réouverture de la carrière de marbre à Saint Lary « Cabanasse et Goulau » je souhaite exprimer mon désaccord complet.

En effet je ne vois pas pourquoi une richesse naturelle du territoire profiterait à l'enrichissement d'une seule société privée. C'est en quelque sorte un « bien commun » qui devrait le rester.

Je ne vois aucun honneur particulier à l'idée que le marbre local aille embellir des demeures de nantis très éloignés qui peuvent très bien vivre sans.

D'autant plus que cela entraîne des déplacements très consommateurs de produits pétroliers polluants et générateurs de gaz à effet de serre.

A l'heure où la prise de conscience de l'urgence du respect de l'environnement et de la biodiversité ne cesse de grandir, cette démarche se situe à l'opposé. Pour 10 ans voire 30 ans ? ... Cela va à contre-sens.

Pourquoi créer 18 km de piste dans la montagne ? Est-ce que l'entreprise intéressée va tout prendre à sa charge ?

Les nombreux camions et engins de chantier qui vont d'abord emprunter la route d'accès au site, puis la piste, risquent fort de détériorer les routes existantes. Je doute que les quelques éventuelles retombées financières dont pourraient bénéficier les collectivités leur permettent de faire face au coût réel des dégradations engendrées. Est-ce aux contribuables de financer les conséquences d'un projet qui enrichira une

seule société privée ? En l'occurrence un tout petit nombre d' individus.

La vallée attire les touristes recherchant la tranquillité d'une montagne préservée. Je ne pense pas que ce chantier renforce l'attractivité du site, bien au contraire. Ce qui serait aussi préjudiciable aux différents commerces existants. Pollution, passage de nombreux camions, engins de chantier, coupures de circulation pour permettre des passages alternatifs etc ... Les accès à la montagne sont sensibles et fragiles. Ils ne peuvent pas supporter un tel déferlement sans engendrer des conséquences.

L'exploitation ne peut que perturber la faune, le paysage, et provoquer des pollutions sonores, visuelles, chimiques. Beaucoup de sites actuels, en cours d'exploitation et ne respectant pas leurs engagements, nous incitent à la prudence et à la méfiance.

Sur le site du chantier et alentours ou sur les différents accès, en cas d'incendie que pourraient provoquer les engins, les machines, les camions ou la présence humaine, quelle serait la probabilité d'une intervention efficace et rapide par les services des pompiers ? La montagne et la forêt méritent vraiment d'être préservées.

Pour toutes ces raisons je ne suis pas favorable à la réalisation d'un tel chantier.

Je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en compte mes observations et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Bernard Paumier